



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 31 mars 2021

L'État poursuit sa transformation dans les territoires :

Au 1^{er} avril, la DIRECCTE et la DRCS Provence-Alpes-Côte d'Azur se regroupent pour former la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

La DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur regroupe la direction régionale de la cohésion sociale (DRCS) et la direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi (DIRECCTE) au niveau régional pour former le nouveau service déconcentré de l'Etat commun des ministères économiques et sociaux. Cette direction devient l'interlocuteur économique et social privilégié au niveau régional des entreprises, salariés, demandeurs d'emploi, partenaires sociaux et territoriaux, acteurs de l'insertion et des consommateurs.

Cette organisation rassemble dans une direction régionale unique toutes les expertises et les missions des agents des DIRECCTE et des DRCS, qui restent pleinement mobilisés pour accompagner les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire que connaît le pays depuis plus d'un an.

En rassemblant les compétences dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle, il permet de développer des synergies nouvelles au service des plus fragiles, de l'hébergement d'urgence à l'insertion par l'activité économique jusqu'à l'emploi.

Protéger-Accompagner-Développer : au cœur des missions de la DREETS

La DREETS a pour missions :

- la politique du travail et les actions d'inspection de la législation du travail ;
- le contrôle du bon fonctionnement des marchés, de la protection économique et de la sécurité des consommateurs ;
- les actions de développement et de sauvegarde des entreprises ;
- la politique de l'emploi, l'accompagnement des transitions professionnelles, l'anticipation et l'accompagnement des mutations économiques ;
- l'ensemble des politiques de la cohésion sociale ;
- l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées du marché du travail.

L'inspection du travail conserve quant à elle son système actuel d'organisation et sa ligne hiérarchique propre. Pour les missions de cette dernière, la DREETS est placée sous l'autorité de la Direction générale du Travail. Elle pilote le système d'inspection du travail au plan régional et départemental.

La DREETS pilote, anime et coordonne les politiques publiques mises en œuvre dans la région, en s'articulant avec les **Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS)** Ces directions départementales interministérielles, placées sous l'autorité, des préfets de département, reprennent les missions précédemment assurées par les unités départementales (UD) des DIRECCTE et les Directions départementales de la cohésion sociale (et de la protection des populations) — DDCS(PP).

La DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur est dirigée par Mr. **Jean-Philippe Berlemont**

Elle possède temporairement deux implantations physiques :

DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur

23/25, rue Borde CS 10009 – 13285 Marseille CEDEX 08 (anciennement DIRECCTE)

et

66 A, rue Saint Sebastien CS 50240 13292 Marseille CEDEX 6 (anciennement DRDCS)

Pour en savoir plus sur les missions et l'organisation de la DREETS, rendez-vous sur

www.paca.dreets.gouv.fr

Contact presse :

-Service Régional de la Communication Interministérielle : pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

-Unité communication de la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur : frederic.bully@direccte.gouv.fr